



Une semaine après la réussite de la mobilisation du 23 mars, selon le sondage CSA l'Humanité l'attente combative des salariés est confirmée : « 63% de personnes souhaitent aujourd'hui que les syndicats appellent à poursuivre les mobilisations, on se trouve à un niveau supérieur aux 61% qui répondaient ainsi à la même question posée au lendemain de la première grande mobilisation unitaire de l'an dernier, le 29 janvier 2009. »

Les salariés veulent des réponses immédiates face à l'urgence de la situation ! Si la responsabilité incombe aux stratégies de ces grands groupes tournés vers leurs actionnaires, les marchés financiers et sans aucune vision industrielle, la responsabilité des pouvoirs publics et du gouvernement est aussi totalement engagée. Ce n'est pas en refusant, par exemple, toute idée de contrôle des fonds publics ou de droit d'intervention des salariés sur les choix stratégiques des entreprises, et que dans le même temps, les conclusions présidentielles des travaux sur les Etats Généraux de l'Industrie se traduisent par des cadeaux fiscaux sans aucune contrepartie et les revendications des salariés par une fin de non recevoir, que l'on va sortir de la crise.

La CGT réclame de toute urgence la mise en place du droit suspensif sur les licenciements pour les salariés, le renforcement de la présence des salariés dans les conseils d'administration et la mise en place de la sécurité sociale professionnelle.

Les cinq organisations syndicales (CGT, Unsa, CFTD, FSU et Solidaires) réunis en intersyndicale mardi 30 mars à Paris vont interpellier le gouvernement le 20 avril par un texte commun et des initiatives locales, qui serviront de tremplin à "un grand 1er mai revendicatif". Les salariés ont toutes les raisons d'amplifier les mobilisations dans leurs entreprises, dans les territoires, et de participer massivement aux prochaines journées nationales de manifestations, de grèves interprofessionnelles et unitaires.

### Branche Poste

Chronopost : avancée sociale sans précédent !

Dans le cadre des négociations salariales, la CGT a obtenu de la part de la direction, le principe d'une augmentation forfaitaire des salaires à la place de l'augmentation traditionnelle au pourcentage qui favorise de façon injuste les plus fortes rémunérations au détriment des plus basses.

Ce nouveau système permet en effet une augmentation proportionnellement plus forte pour les ouvriers et employés mais aussi pour les agents de maîtrise ; les cadres ne sont pas pour autant lésés avec 80 €uros d'augmentation individuelle.

Leur potentiel d'augmentation est simplement plafonné afin de permettre une répartition globale plus juste sur les salaires inférieurs.

Historiquement, il s'agit de la plus forte augmentation pour les ouvriers et employés.

Innovation ? A voir...

La Poste prétend se lancer dans la téléphonie mobile. Loin des soucis d'intérêt général, elle mise sur le relais de croissance potentiel à développer du chiffre d'affaire.

Pour ce qui nous concerne, nous considérons que vouloir valoriser l'Enseigne par la vente de produits téléphoniques relève au mieux de l'illusion, au pire d'une forme de mépris ou de méconnaissance des réalités du quotidien.

De plus, nous n'oublions pas non plus que les cabines téléphoniques ont été enlevées des bureaux de Poste. Enfin, les plus nécessiteux seraient une nouvelle fois exclus : cette offre ne serait accessible que dans les 1 000 principaux bureaux seulement.

Répondre aux besoins en services postaux pour tous et partout, voilà ce qui serait porteur d'avenir pour l'entreprise.

### Branche Télécoms

WebHelp : la gagne !

La grève à WebHelp sur les salaires a duré du 22 au 26 mars.

Les propositions de la direction étaient soit de 1 % d'augmentation de salaire avec les tickets restaurant ou 1,8% sans les tickets restaurant, ou des augmentations limitées à certains coefficients. Aucune ne convenait aux salariés. Après cinq jours de conflit, nous avons obtenu :

- une augmentation générale moyenne de 3,6 % (de 1,58 à 8% selon les coefficients),
- Une ouverture de négociation sur les conditions de travail dès avril (Primes, travail du dimanche, et horaires)
- L'ouverture d'un accord sur les risques psychosociaux.
- Paiement des jours de grève à condition de récupérer les heures de différentes façons.

Les grilles pour les cadres

Se déroulent en ce moment des négociations sur la refonte de la grille des catégories B de la Fonction Publique au sein de France Télécom.

Cette négociation se déroule dans le cadre de l'accord senior, signé par la CGT, et doit mettre en place des évolutions d'indices pour les fonctionnaires (reclassés et reclassifiés) de la catégorie B.

La CGT porte l'extension à la catégorie C, grande oubliée pour l'instant.

La CGT demande aussi à ce que les grilles indiciaires de la catégorie A, l'ensemble des cadres fonctionnaires, soit refondue.

Mais là nous nous heurtons à la sacro-sainte rémunération globale qui a fait tant de mal à l'ensemble des cadres depuis sa mise en place.

L'UFC demande pour chaque cadre une grille lui permettant de progresser dans sa carrière.

Union Fédérale



des Cadres

FLASH CADRES

## Échos

### Syndiqués et Citoyens !

Selon un sondage Liaisons Sociales/CSA paru récemment, les adhérents ou sympathisants des syndicats ont été plus nombreux à voter lors des élections régionales que les autres électeurs : 44% d'abstention ou vote nul au second tour pour cette population.

On note cependant des différences sensibles dans le contenu du vote.

Les électeurs proches des syndicats CGT, CFDT et SUD ont voté plus à gauche que l'ensemble des français.

Les sympathisants ou militants CFTC, CFE-CGC et FO ont un vote marqué à droite : les listes UMP obtenant au 1<sup>er</sup> tour de meilleurs résultats auprès des proches de la CFTC (46%) et de la CGC (40%) contre 26% pour l'ensemble des électeurs.

## Retraites

### A COR et à cri

Alors que le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) ne s'était pas encore réuni, des simulations réclamées à grand cri par le patronat, comme le relèvement à 65 ans de l'âge d'ouverture des droits et le passage à 70 ans du seuil ouvrant droit à une retraite à taux plein, faisaient l'objet d'articles de presse qui les présentaient comme des scénarii susceptibles d'être expertisés par cette instance.

Jean-Christophe Le Duigou et Pierre-Yves Chanu, représentants de la CGT au COR, ont immédiatement exprimé le désaccord de la CGT avec de telles hypothèses et dénoncé cette instrumentation du COR qui augure bien mal du débat qui doit s'ouvrir sur l'avenir de notre système de retraite, un débat qui ne devra pas occulter la question des recettes.

### La honte

L'augmentation annoncée de 0,9% pour le régime général, après celle de 0,72% pour les retraites complémentaires laisse un goût amer aux retraités.

Elle ne compense même pas l'augmentation des mutuelles d'autant plus que l'inflation repart : 0,6% pour le mois de février, avec, entre autres, l'augmentation du gaz de 9,7%. C'est un nouveau facteur de paupérisation continue des retraités, qui pèse sur la consommation et donc sur l'emploi.

C'est pour cela qu'ils ont manifesté auprès des actifs le 23 mars dernier pour faire valoir les revendications sur le pouvoir d'achat des retraités :

- l'indexation des pensions sur le salaire moyen,
- 200 Euros pour tous en rattrapage de la baisse due aux mesures Balladur et à la loi Fillon,
- un minimum de pension au SMIC.

## International

### Quid de la Grèce ?

« Un accord quel qu'il soit vaut probablement mieux que pas d'accord du tout » a déclaré John Monks, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), « mais de nombreuses questions restent encore en suspens quant aux termes du plan de sauvetage de la Grèce. »

Les taux proposés à la Grèce sont-ils si élevés pour que le soutien de la zone euro est jugé nécessaire ? Le FMI a-t-il de meilleures propositions ? Ces questions demandent des réponses claires et rapides.

La CES soutient et prendra part à l'étude qui sera menée par le Président, M. Von Rompuy, et espère que cela permettra de conduire à l'élaboration de réponses communes et solidaires aux grandes questions économiques.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr/Cadres](http://www.cgt-fapt.fr/Cadres)

## Échos

### Y'a de la hausse dans le gaz

Une hausse de 9,7% du prix du gaz est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril dernier au plus grand bénéfice des actionnaires de GDF Suez. Le groupe a ainsi réalisé 4,5 milliards d'€ de bénéfices en 2009.

Avec cette hausse, un milliard d'€ de bénéfices vont être réalisés sur le dos des ménages. Il est grand temps d'imposer une plus grande transparence sur les tarifs du gaz avec la création d'une commission indépendante, composée des organisations syndicales, d'élus, d'associations de consommateurs et de représentants des entreprises, qui disposerait des prix d'achat, des frais d'acheminement et de commercialisation et négocierait les marges et les investissements.

## Luttes

### Supervision, super victoire !

Pour les superviseurs de France Télécom qui travaillent en 24/24, la grève a payé ! Après plusieurs samedis de grève, ils ont obtenu satisfaction sur plusieurs points :

- La prime CPEP 90, inchangée à 150 € depuis 1990 passe à 250 €, de plus elle sera rediscutée tous les trois ans,
- Plus de plafonnement des heures de nuit à l'indice 390 pour les fonctionnaires, mais basée à 18% du taux horaire,
- Un niveau cible en 2.3, bande D,
- Bénéfice d'un plan de formation spécifique,
- La sortie du métier se fera en maintenant 100 € dans le CFT,
- De plus les salariés en horaire élargi (7h à 22h) se voient octroyer une prime de 1 000 €.

La CGT est à l'origine du mouvement et a signé le protocole de sortie de conflit après avoir consulté tous les salariés.

### Victoire à Orange Cameroun

Suite au conflit social enclenché mi décembre par les salariés de l'entreprise avec leur syndicat SYNACOM, dans la filiale du Groupe France Télécom Orange Cameroun, la direction avait pris des mesures de représailles contre les travailleurs et les délégués syndicaux. Ainsi des retenues sur salaires, des licenciements et des procédures disciplinaires avait été engagés.

Les différentes interventions, dont celles des syndicats français CGT, CFDT, FO, membres de l'Alliance Syndicale Mondiale UNI-France Télécom, pour dénoncer cette situation et appeler au respect de l'accord mondial et au retour du dialogue social, ont permis d'obtenir la réintégration des salariés licenciés et d'organiser la solidarité financière pour indemniser les travailleurs de leurs pertes salariales notamment.

## Égalité

### La lutte contre les discriminations !

Ce n'est pas la première fois que la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) fait l'objet d'attaques. Aujourd'hui, il s'agit de baisser ses moyens.

Si elle dérange tant, c'est qu'elle est devenue un outil efficace pour lutter contre les discriminations.

Les syndicats, dont la CGT, par leur participation, contribuent à cette efficacité.

Elle s'est fait connaître et reconnaître par tous.

La plus grande part des réclamations qui lui parviennent concernent le travail et l'emploi.

C'est pourquoi, nous voulons qu'elle garde et renforce son indépendance.

Il est essentiel que la France réaffirme sa volonté de combattre les discriminations et qu'elle valorise cet outil indispensable.